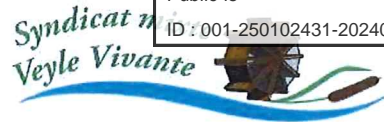


N°DCS2024_02_003

 Département de l'Ain
 Arrondissement de Bourg-en-Bresse



Nombre de délégués élus : 49
 Nombre de délégués en exercice : 49
 Nombre de délégués votants : 37
 (38 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du mercredi 21 février 2024

Date de Convocation : 15 février 2024

EPCI membres	Délégués titulaires				Donne pouvoir à	Délégués suppléants			Délégués titulaires remplacés
		Présents	Excusés	Absents			Présents	Absents	
Grand Bourg Agglomération	Henri BERNIGAUD			X		Alain BACONNET		X	
	François BOZONNET	X				Jean-Luc BERNARD	X		Fabien RELAVE
	Bernard BRIDON	X				Christophe CHARTIER	X		Henri BERNIGAUD
	Michel CHANEL		X			Isabelle COMTET		X	
	Baptiste DAUJAT	X				Yann CUBY		X	
	Guillaume FAUVET	X				Benoît FEUVRIER		X	
	Michel GIVORD			X		Stéphane GEORGE	X		Michel CHANEL
	Serge GUERIN	X				Magali GRACIO		X	
	Christophe JOLY			X		Christophe LAURENSON		X	
	Martial LOISY	X				Pascal LEGRAIS-BOUCHER	X		Michel GIVORD
	Franck MOISSON	X				Hubert MARTIN		X	
	Georges PICOT	X				Morgan MERLE		X	
	Françoise POTHIER	X				Jacques MEURENAND		X	
	Fabien RELAVE		X			Arnold MORANDAT	X		
Jean-Michel SIMONET	X				Fabienne PEDOUX		X		
Jean-Michel VANDEL	X				Fabien PUVILAND		X		
Communauté Communes de la Dombes	Gérard BRANCHY	X				Olivier BONNEFIN		X	
	Denis CHARNAY			X		Nicolas CLAIR		X	
	Jean-Marc CHATELET	X				Philippe DIARD		X	
	Francis DUMONT			X		Isabelle DUBOIS		X	
	Jean-François FERRIER			X		Gilles DUBOST		X	
	Bernard GILLET			X		Pascale ECORCE		X	
	André GIMOND			X		Pascal GAGNOLET		X	
	Arnaud GRAND		X			Jean-Michel GAUTHIER		X	
	Alain JAYR		X			Christine GRIMOUD		X	
	Ludovic LOREAU			X		Frédéric HAUPERT		X	
	Pascal MANGUELIN	X				Claire JACQUIER		X	
	Gérard MAURE	X				Hervé OTTAVIOLI		X	
	Chantal MUZY			X		Philippe PAILLASSON		X	
	Sonia PERI			X		Philippe PERREAULT		X	
Laurent PERRADIN	X				Olivier POLLIN		X		
Philippe POTTIER	X				Hubert SINARDET	X		Alain JAYR	
Noël RAVET			X		Didier VANDORT		X		
Communauté Communes de la Veyle	Guillaume AGATY	X				Jean-Claude AUBLANC	X		Pierre GONNARD
	Richard BOACHON	X				Jean-Jacques BILLET	X		Paul BOULANGER
	Paul BOULANGER			X		Bernard CHEVALIER		X	
	Francis BOURGEOIS			X		Stéphanie COURTIAL		X	
	Vincent BROYER	X				Michèle DANNACHER		X	
	Michel DUBOST	X				Julien DAUJAT		X	
	Patrick DURANDIN	X				François GABILLET		X	
	Julien FARGEOT			X		Charlène LABALME		X	
	Jean-Louis GIVORD	X				Jean-Paul LAUNAY		X	
	Pierre GONNARD		X			Joël MONIER	X		Francis BOURGEOIS
	Christian LORIN		X		Patrick DURANDIN	Florian MOREL		X	
	Jean-Marie MANIGAND	X				Alexandre MUZY		X	
	Luc MICHEL	X				Christian PACCOUD		X	
	Dominique MOREL	X				Claude RABUEL	X		Vincent MOREL
Vincent MOREL			X		Clément RENOUD		X		
Leslie VOLATIER	X				Matthieu ROBELIN	X		Julien FARGEOT	

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-et-un février, à vingt heures, les membres du Comité Syndical, se sont réunis à la salle annexe de la Mairie de Polliat, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANCHY, dûment convoqués conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance :

Baptiste DAUJAT

Objet :

Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2024

EXPOSE

Avec la mise en œuvre du référentiel M57, le Code général des Collectivités Territoriales prévoit l'organisation d'un Débat sur les Orientations Budgétaires (DOB) dans un délai de 10 semaines maximum avant l'examen et le vote du budget primitif. Ce DOB s'appuie sur la diffusion d'un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), dans la mesure où il permet de :

- Discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif ;
- Etre informé sur l'évolution de la situation financière du Syndicat ;
- Permettre aux élus de s'exprimer sur la stratégie financière du Syndicat.

Le ROB se décompose en trois parties :

- La situation globale du Syndicat au terme de l'exercice 2023 ;
- Le bilan d'activité de l'année 2023 ;
- Les orientations budgétaires pour l'année 2024.

Le Comité Syndical,

Vu les articles L.3312-1, L.5211-36 et L.5217-10-4 du Code général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du budget ;

Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;

Vu la délibération n°DCS2022_07_373 du 12 juillet 2022 désignant de façon permanente le secrétaire de séances des assemblées délibérantes, et de son suppléant en cas d'empêchement ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant que le ROB 2024 a été adressé par courriel aux membres du Comité Syndical en même temps que la convocation et les documents de séance ;

Considérant que ce rapport a bien donné lieu à un débat ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

CERTIFIE la présentation du ROB 2024 annexé à la présente délibération ;

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire du Syndicat Mixte Veyle Vivante au titre de l'année 2024.

Fait et délibéré à Polliat, l'an, mois et jour susdits.

Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur.

Le Président,
Gérard BRANCHY



Le Secrétaire de séance,
Baptiste DAUJAT



Délibération rendue exécutoire
Date de la publication : 23.02.2023

Le Président certifie, sous sa responsabilité, que la présente délibération figurant dans la liste des délibérations examinées par le Comité Syndical a été publiée et mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte Veyle Vivante.